

# **ITW** Performance Polymers

## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ PHILLYCLAD 1775/620TS RESIN

### 1. Identification

#### Identificateur de produit

Nom du produit PHILLYCLAD 1775/620TS RESIN

Numéro du produit DM018K-R

#### Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Résine.

#### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur ITW Performance Polymers  
Bay 150  
Shannon Industrial Estate  
Co. Clare  
Ireland  
V14 DF82  
353(61)771500  
353(61)471285  
customerservice.shannon@itwpp.com

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

### 2. Identification des dangers

#### Classification de la substance ou du mélange

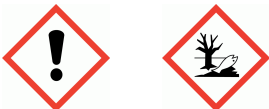
Dangers physiques Non Classifié  
Dangers pour la santé Irrit. Peau 2 - H315 Sens. Peau 1 - H317  
Dangers environnementaux Chronique Aquatique 2 - H411

#### Environnemental

Le produit contient une substance qui est toxique pour les animaux aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.

#### Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

##### Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## PHILLYCLAD 1775/620TS RESIN

### Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.  
 P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.  
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
 P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).  
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.  
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.  
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
 P391 Recueillir le produit répandu.  
 P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

### Contient

PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-A-ÉPICHLORHYDRINE

### Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

<b>PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-A-ÉPICHLORHYDRINE</b>	<b>60-100%</b>
Numéro CAS: 25068-38-6	
<b>Classification</b>	
Irrit. Peau 2 - H315	
Irrit. Yeux 2 - H319	
Sens. Peau 1 - H317	
Chronique Aquatique 2 - H411	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins

<b>Orale</b>	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
<b>Inhalation</b>	Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. En présence de difficulté respiratoire, l'administration de l'oxygène peut être requise. Consulter un médecin si les malaises persistent.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche minutieusement avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau. Faire boire du lait tout de suite si disponible au lieu de faire boire de l'eau. Garder la personne atteinte sous observation. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, incliner la tête vers le bas pour éviter une aspiration pulmonaire. Consulter un médecin immédiatement. Présenter cette fiche signalétique au personnel médical.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec du savon et de l'eau. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.

## PHILLYCLAD 1775/620TS RESIN

**Contact oculaire** Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé. Présenter cette fiche signalétique au personnel médical.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

**Renseignements généraux** La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

**Notes au médecin** Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Agents extincteurs

**Agents extincteurs appropriés** Éteindre avec de la mousse, le dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

### Dangers spécifiques du produit dangereux

**Dangers spécifiques** Gaz ou vapeurs toxiques.

### Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie** Burns only if pre-heated. (1) Dans les espaces clos ou peu ventilés, il faut utiliser un respirateur autonome qui débite de l'air frais. Refroidir les récipients exposés à la chaleur en utilisant de l'eau pulvérisée et les retirer de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque.

**Équipements de protection spéciaux pour les pompiers** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Éviter d'inhaler les vapeurs et éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éliminer toute source d'allumage. Fournir un système adéquat de ventilation.

### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Les fuites ou déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être immédiatement déclarés au Ministère de l'Environnement ou à tout autre organisme de réglementation désigné.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les contenus appropriés et les pictogrammes de danger.

### Références à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Précautions pour l'utilisation** Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau. Jeter les vêtements et chaussures contaminés.

## PHILLYCLAD 1775/620TS RESIN

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Précautions pour le stockage** Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

### Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

**Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Commentaires sur l'ingrédient** Aucune limite d'exposition connue pour l' (les) ingrédient (s).

#### Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection



#### Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients.

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de protection anti - éclaboussures chimiques ou un écran facial bien ajusté. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

**Protection des mains** Si une évaluation des risques mentionne la probabilité de contact cutané, il faudra alors porter des gants imperméables, résistants aux produits chimiques et conformes à une norme approuvée. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9) , ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures.

**Autre protection de la peau et du corps** En cas de contact, porter un tablier ou des vêtements de protection.

**Mesures d'hygiène** Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau.

**Protection des voies respiratoires** En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti - vapeurs organiques. Filtre anti-gaz, type A2. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

#### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Apparence** Liquide visqueux.

## PHILLYCLAD 1775/620TS RESIN

<b>Odeur</b>	Presqu'inodore.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): NEUTRAL
<b>Point de fusion</b>	N/D°C
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	>260°C @
<b>Point d'éclair</b>	>204°C
<b>Densité de vapeur</b>	>1
<b>Densité relative</b>	1.19 @ °C
<b>Solubilité(s)</b>	Légèrement soluble dans l'eau.
<b>Propriétés explosives</b>	Il n'y a pas de groupe chimique associé à des propriétés explosives qui soit présent dans le produit.
<b>Autres renseignements</b>	Pas disponible.

### 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Acides. Agents comburants forts.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.
<b>Risques de réactions dangereuses</b>	Ne se polymérisera pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition.
<b>Matières incompatibles</b>	Acides forts. Agents comburants forts. Bases - organiques.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocives peuvent se produire.

### 11. Données toxicologiques

#### Données sur les effets toxicologiques

<b>Inhalation</b>	Le danger par inhalation est peu probable car le produit possède une faible tension de vapeur à température ambiante.
<b>Orale</b>	Peut causer des malaises en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Irritant faible. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Irritant pour les yeux.
<b>Voie d'exposition</b>	Contact par la peau et/ou les yeux

### 12. Données écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
<b>Toxicité</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques.
<b><u>Persistance et dégradation</u></b>	

## PHILLYCLAD 1775/620TS RESIN

**Persistence et dégradation** Il n'y a pas de donnée sur la dégradabilité de ce produit.

### Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

### Mobilité dans le sol

**Mobilité** Empêcher le déversement ou l'eau de ruissellement d'atteindre les tuyaux d'évacuation, les égouts et les cours d'eau.

### Autres effets nocifs

**Autres effets néfastes** Pas disponible.

## 13. Données sur l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

**Renseignements généraux** La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit.

**Méthodes d'élimination** Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

**Catégorie de déchets** 08 04 99

## 14. Informations relatives au transport

**Général** Aucune autre information connue.

### Numéro ONU

**Numéro ONU (LTMD)** 3082

**Numéro ONU (IMDG)** 3082

**Numéro ONU (OACI)** 3082

**Numéro ONU (DOT)** 3082

### Désignation officielle de transport de l'ONU

**Désignation officielle de transport (LTMD)** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (EPOXY RESIN (Number average MW <= 700 ))

**Désignation officielle de transport (IMDG)** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (EPOXY RESIN (Number average MW <= 700 ))

**Désignation officielle de transport (OACI)** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (EPOXY RESIN (Number average MW <= 700 ))

**Désignation officielle de transport (DOT)** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (EPOXY RESIN (Number average MW <= 700 ))

### Classe (s) de danger relatives au transport

**Classe de la LTMD** 9

**Étiquette de la LTMD** 9

**Classe de l' IMDG** 9

**Classe/division de l'OACI** 9

## PHILLYCLAD 1775/620TS RESIN

### Étiquettes de transport



### Groupe d'emballage

Groupe d'emballage de la LTMD III

Groupe d'emballage de l'IMDG III

Groupe d'emballage de l'OACI III

Groupe d'emballage du DOT III

### Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-A, S-F

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC Aucune information n'est requise.

### 15. Informations sur la réglementation

### 16. Autres informations

Date de la révision 2021-09-22

Révision 9

Date d'entrée en vigueur 2019-05-29

**Mentions de danger intégrales** H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétend ément fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.